

### **Dossier de contrôle continu - Liste des pièces à fournir**

- Une copie des relevés de notes obtenues aux UE du DGC Intec ou du DCG Etat (dernière session présentée),
- Le cas échéant :
  - \* Une copie des titres et/ou diplômes donnant droit à des dispenses d'UE du DGC Intec ;
  - \* Une copie de la notification d'une validation d'UE du DGC Intec dans le cadre d'une VAE ou d'une VES prononcée par l'Intec ;
- Un relevé des notes obtenues aux devoirs de toutes les UE manquantes et qui ont dû donner lieu à une inscription en 2019-2020 à l'Intec :
  - \* Les apprentis en classe de DCG3 et les étudiants en classe de DGC3 spécifique (de l'Intec-Paris) devront joindre le relevé de notes 2019-2020 qui leur sera remis par le service coordination de l'Intec-Paris ;
  - \* Les élèves inscrits dans un centre Intec sous convention avec correction locale des devoirs (convention spécifique) devront joindre le relevé de notes et d'assiduité qui leur sera remis par le centre Intec en région ou à l'étranger à la demande des élèves ;
  - \* Tous les autres élèves ayant déposé leurs devoirs sur le site DELI devront joindre le relevé des notes obtenues aux devoirs de chaque UE (sous réserve d'avoir remis dans les délais au moins 4 des 5 devoirs de chaque UE) qui est à télécharger sur le site scol-intec (<http://scolintec.cnam.fr>) ;